

# Maison Pour Tous d'Aiffres

## *Centre SocioCulturel*

### **Projet social et culturel 2013-2016**

**Développer les liens et les solidarités**



## SOMMAIRE

Préambule	2
<b>AXE I : DEVELOPPER/RENFORCER LES LIENS</b>	
<b>I. Avec les habitants : être à l'écoute des besoins et des demandes</b>	3
1. Renforcer la fonction accueil	3
2. Prendre appui sur les partenaires	4
3. Provoquer les rencontres	4
3.1 Avec les usagers	4
3.2 Avec les familles	5
3.3 Avec les nouveaux habitants	5
4. Mieux communiquer : rendre plus visible et plus lisible notre projet	6
<b>II. Au sein de la MPT</b>	7
1. Entre les secteurs d'activités : la question de la transversalité	7
2. Entre professionnels et bénévoles	8
<b>III. Avec les acteurs du territoire</b>	8
1. La nécessaire coopération des acteurs	8
2. Vers une coordination sociale	9
3. Famille : un enjeu partagé	9
4. Contribuer à l'épanouissement des enfants et leur réussite scolaire	9
<b>AXE II : DEVELOPPER LES SOLIDARITES</b>	
<b>I. Accompagner les personnes fragilisées</b>	11
1. Repérer les personnes	11
2. Accompagner et développer l'autonomie	11
<b>II. Permettre aux générations de se rencontrer</b>	12
1. Rappel	12
2. Une attention particulière pour les seniors et les personnes âgées	12
<b>III. Encourager la transmission et les échanges de savoirs et savoir-faire</b>	13
1. Communiquer et identifier les personnes-ressources	14
2. Provoquer les rencontres et valoriser les personnes	14
3. Une action autour du jardin ?	15
<b>Calendrier de mise en œuvre des actions sur la période 2013-2016</b>	16

## Préambule

Au cours de la période 2009-2012, la Maison Pour Tous a œuvré pour asseoir son action sur le territoire communal. Si une certaine satisfaction se dégage concernant la majorité des activités et services développés, trois points d'amélioration se font néanmoins sentir aujourd'hui :

1. Sur le fond : certaines activités nécessiteraient d'être repensées, pour leur donner un nouveau souffle ou pour leur redonner du sens : Aiffricades, stages pour les jeunes, ateliers adultes...
2. Sur la forme : des collaborations avec certains acteurs du territoire (service enfance-jeunesse, CCAS...) mériteraient d'être développées afin de mieux répondre aux besoins des habitants.
3. D'un point de vue prospectif : l'évolution de la population (accélération des flux, augmentation des situations de monoparentalité, diversification des publics, précarisation de certaines familles et installation de familles à faibles ressources...) témoigne sinon d'une fragilisation accrue, à tout le moins d'une reconfiguration notable des situations familiales. Cela exige une plus grande attention pour une meilleure adéquation aux besoins, et nous invite à expérimenter, dans un souci d'intégration et d'implication de ces nouveaux publics.

Pour ce faire, les réalités de la MPT sont contraintes:

- Moyens humains limités : en dehors des activités à connotation de service (petite enfance et saison culturelle), la part consacrée au volet éducatif (enfance/famille) représente moins d'1 ETP.
- Situation économique d'austérité : la conjoncture économique, connue de tous, nous oblige à envisager notre projet à moyens constants, plutôt que dans une courbe de croissance budgétaire. En l'état actuel des choses, et hors nouveaux financements ou autofinancement d'activités, développer de nouvelles actions serait impossible sans puiser dans les fonds propres de l'association.

Contrainte par ces données humaines et financières, l'association ne peut développer de nouvelles actions qu'à titre expérimental. Innover devient un challenge qui nécessite une démarche cohérente et l'implication de l'ensemble des acteurs du centre ; le développement des coopérations avec les acteurs du territoire s'avère également de plus en plus nécessaire, afin de globaliser l'approche territoriale et dynamiser le lien social.

Si conformément aux missions assignées aux centres sociaux, la Maison Pour Tous reste bien ouverte à tous, considérant l'évolution de la population Aiffricaine, l'association réaffirme sa volonté de porter une attention particulière aux familles, notamment celles qui rencontrent des difficultés, passagères ou non. Dans cette optique, le lien social et la solidarité deviennent les portes d'entrées privilégiées pour le développement de l'action du centre.

Aussi, dans le double cadre de l'article 4 des statuts de la MPT et de la convention du 23.01.2003 signée avec la Ville d'Aiffres, lesquels assignent au centre comme objectif principal une mission "*à destination de l'ensemble de la population dans une démarche concertée avec les partenaires locaux*", la MPT, dans cet esprit d'ouverture, déclinera son projet 2013-2016 autour de 2 axes :

1. Développer/renforcer les liens.
2. Développer les solidarités.

Et selon 2 principes :

1. Renforcer les actions existantes en considérant fortement la dimension qualitative.
2. Expérimenter de nouvelles initiatives afin de favoriser l'intégration et la participation des habitants.

## **AXE I**

### **DEVELOPPER/RENFORCER LES LIENS**

Pour la MPT, l'objectif principal pour les quatre années à venir consiste à tisser des liens avec la population et les acteurs du territoire. Cet objectif revêt un caractère d'autant plus prioritaire :

- que la population continue à augmenter,
- que les situations socio-économiques difficiles se multiplient.

Au regard de la configuration de la commune (étirement dans la longueur), la situation géographique du centre est exprimée comme un frein par bon nombre d'habitants, notamment ceux qui résident à l'entrée d'Aiffres en arrivant de Niort. Au cours des prochaines années, nous devons être attentifs à cette problématique, et nous ferons en sorte d'être imaginatifs afin de créer et maintenir des liens avec l'ensemble des habitants. La question des liens est une étape vers l'appropriation du centre par la population ; elle apparaît également comme une étape importante pour le développement de l'axe II du projet : développer les solidarités.

#### **I. AVEC LES HABITANTS : ETRE A L'ECOUTE DES BESOINS ET DES DEMANDES**

Priorité : renforcer notre accueil, notre écoute, notre présence sur le territoire et notre capacité à "aller vers", notamment vers les personnes les plus éloignées de l'action collective.

Au cours de l'année, au regard du rythme de travail, il n'est pas toujours facile d'évaluer la pertinence des actions menées : nous donnons du sens à ce que nous mettons en place, nous guidons, nous faisons un bilan souvent rapide. Naturellement, un regard sur la fréquentation permet d'appréhender l'intérêt porté par le public à ce qui est proposé (une activité fortement fréquentée pose moins d'interrogations quant à sa pertinence). Malgré cela, nous souhaitons, dans les années qui viennent, formaliser des temps d'échange avec les usagers et différents publics ciblés, afin d'évaluer le degré de satisfaction ainsi que les envies/besoins des familles. Au-delà de la notion d'évaluation, ces temps plus ou moins formalisés permettront de développer les relations, de mettre en confiance, avec pour objectif d'amener les personnes vers une dynamique collective.

##### **1. Renforcer la fonction accueil**

La fonction d'accueil fait partie des fondamentaux d'un centre social. Il revient de bien accueillir, notamment lors d'une première rencontre, afin de créer un climat favorable au développement de la relation. Ce temps privilégié permet de répondre aux demandes exprimées, d'informer sur la vie du centre, mais également de recueillir les besoins des familles, spontanément exprimés ou non.

Chaque acteur du centre doit être en capacité d'accueillir la personne qui l'interpelle, prioritairement par rapport à sa mission spécifique, dans un rôle plus polyvalent quand cela est possible, et ce afin d'orienter la personne en fonction de la demande exprimée.

#### **Mise en œuvre sur la période 2013-2016**

⇒ Travail collectif autour de la fonction d'accueil, avec les salariés et les bénévoles (administrateurs et bénévoles d'activités) : accueillir, ça veut dire quoi ; qui est impliqué ; comment assurer au mieux la mission d'accueil. (Calendrier : de janvier à mars 2013)

## 2. Prendre appui sur les partenaires

En fonction de sa mission, chaque acteur du territoire est en relation avec un public spécifique : enfants, jeunes, parents, familles en difficultés... ; chacun a donc une connaissance partielle des besoins des familles. Afin d'appréhender les besoins de façon globale, il apparaît important de croiser les regards et de partager les connaissances. Temps de concertation, contacts interpersonnels..., différentes formes sont à maintenir ou à inventer. Au préalable, il sera nécessaire de s'entendre sur des objectifs partagés, sans quoi les coopérations ne pourront pas prendre forme.

Autour des questions éducatives, sociales et familiales, plusieurs acteurs peuvent faire valoir leurs connaissances :

- Dans le champ éducatif : service enfance-jeunesse, enseignants, MPT...
- Dans le champ social et familial : travailleurs sociaux du Conseil général, de la CAF et de la MSA, CCAS, bailleurs sociaux, ADMR, MPT...

En octobre 2012, la Ville d'Aiffres proposera aux acteurs du champ éducatif et social de se retrouver dans le cadre d'Assises des solidarités, l'objectif étant de « *tracer les grandes lignes des politiques sociales pour la période 2012-2020..., ... et développer l'envie d'œuvrer collectivement avec et dans l'intérêt des habitants du territoire* » (extrait du document de travail de la Ville). Les assises ne seront qu'une étape ; l'un des objectifs opérationnels sera bien de favoriser le développement de liens durables entre les acteurs. La MPT s'engagera bien évidemment dans la démarche.

### Mise en œuvre sur la période 2013-2016

⇒ Temps d'échange autour des besoins du territoire : lors des comités des affaires scolaires (2 RDV dans l'année réunissant élus municipaux, directeurs d'écoles, responsable du service enfance-jeunesse, MPT). Calendrier : à compter de septembre 2012.

#### Nouvelle action :

⇒ *Participation aux Assises des solidarités et aux groupes de travail qui en découleront. Objectif : tendre vers une coordination sociale afin d'appréhender les besoins du territoire de façon concertée. (Calendrier : à compter d'octobre 2012)*

## 3. Provoquer les rencontres

### 3.1 Avec les usagers

Tout au long de l'année, dans différents lieux d'accueil (bâtiment du centre-bourg, pôle petite enfance, espaces occupés selon les occasions...) et au cours de diverses occasions, nous sommes au contact de plusieurs centaines de personnes et de divers groupes. Si nous le fixons comme un objectif et comme une posture du quotidien, il devient alors facile d'interpeller ces personnes, à deux niveaux :

1. Pour les informer des actions et projets de la MPT : l'affichage, même au plus près du public, a un effet limité ; s'il permet d'informer sur ce qui va être fait, il a ses limites quant au sens donné à l'action. Le vis-à-vis permet d'interpeller plus facilement : en quelques minutes, il est possible de passer une information précise ou de recueillir quelques points de vue.
2. Pour les inviter et les motiver à participer à des temps d'échanges : tout d'abord pour évoquer les activités et manifestations proposées par la MPT (ce qui permettra de faire évoluer celles-ci en prenant en compte les aspirations des usagers) ; dans un second temps, si un mouvement positif s'opère, nous pourrons interpeller les personnes à propos de la vie du territoire.

### Mise en œuvre sur la période 2013-2016

⇒ Informer les usagers du projet MPT et de la vie du centre... (Calendrier : à compter d'octobre 2012)

#### Nouvelle action :

⇒ *Temps d'échanges avec les usagers : pour faire évoluer les Aiffricades, autour de la question du lien social et des solidarités... (Calendrier : 2 rendez-vous dans l'année ; démarrage au 1<sup>er</sup> semestre 2013)*

### 3.2 Avec les familles

La Maison Pour Tous n'a en charge ni centre de loisirs ni espace jeunes (à Aiffres, ces deux services sont gérés par la Ville). De fait, en dehors des stages culturels (six semaines d'accueil sur toute l'année) et de l'accompagnement à la scolarité, le contact avec les parents d'enfants-jeunes n'est pas facilité : même s'il est possible d'aller à la rencontre des parents à la sortie des écoles ou du centre de loisirs, « l'objet » d'échange est à inventer et la relation est forcément plus longue à créer.

A la dernière rentrée scolaire (septembre 2011), nous sommes allés à la rencontre des parents à la sortie de la « garderie » périscolaire : quatre soirs de suite, nous avons interpellé les parents pour les informer de nos activités, évaluer notre « notoriété », et recenser leurs centres d'intérêts (ce dernier point a permis d'étoffer notre carnet d'adresses pour l'envoi d'informations ciblées). Au cours de l'année, nous avons également assuré la promotion de différents événements (spectacles de la saison culturelle, conférences-débats...) à la sortie des écoles, avec l'appui de bénévoles. S'il est difficile d'évaluer l'efficacité d'une telle démarche, nous avons constaté qu'elle permet de mieux faire connaître ce que l'on propose, et qu'elle favorise l'identification, par les parents, des différents intervenants de la MPT.

Au cours des années à venir, nous allons continuer dans cette voie, autour de deux objectifs :

1. Continuer à informer les parents et les convier à des temps d'échanges sur des thématiques ciblées.
2. Recueillir des suggestions pour faire évoluer nos activités (interpellation des familles avec des mini-enquêtes : 2/3 questions maximum).

#### **Mise en œuvre sur la période 2013-2016**

⇒ Rencontrer les parents à la sortie des écoles : les informer des activités/manifestations... (Calendrier : démarrage en septembre 2012 ; fréquence en fonction des événements)

Nouvelle action :

⇒ *Mini-enquêtes auprès des familles pour améliorer les activités et services. (Calendrier : à compter de novembre 2012)*

### 3.3 Avec les nouveaux habitants

La population aiffricaine continue et va continuer à se développer :

- Avec l'installation de nouveaux habitants dans des logements privés ou dans des logements sociaux.
- Avec l'accueil de publics « spécifiques » : gens du voyage (mise en service de l'aire d'accueil d'ici fin 2012) et résidents de la Maison relais (ouverture début 2013).

En 2008, la Ville a lancé l'opération « Accueil des nouveaux habitants », demi-journée réservée à l'accueil des nouveaux Aiffricains, avec visite de la commune, présentation des activités et services, remise d'une mallette d'information... La Maison Pour Tous fait partie du parcours (accueil par un salarié et un bénévole qui présentent succinctement les activités et mettent en avant la possible implication des personnes en tant que bénévoles), ce qui permet de créer un premier contact avec ces habitants. Jusqu'à présent, nous ne donnons pas de suite à ce premier contact.

A l'avenir, nous envisageons de maintenir un lien durable avec ces nouveaux habitants :

- Afin qu'ils repèrent la MPT comme un lieu ressource : lieu où ils pourront obtenir des réponses à leurs demandes, où ils pourront rencontrer d'autres personnes...
- Afin qu'ils identifient la MPT comme un lieu où ils pourront s'impliquer s'ils le désirent : certains habitants, en fonction de leur parcours, n'ont pas de réseau familial ou amical ; à défaut ou en complément de la pratique d'activités, une implication en tant que bénévole peut être source de rencontres.

D'un point de vue pratique, nous solliciterons les coordonnées des nouveaux habitants (courriel et n° de téléphone) et nous recenserons leurs centres d'intérêts. Bien évidemment, il ne s'agira pas de faire du forcing auprès des personnes pour leur vendre à tout prix des activités et des services ; les relances (2/3 maximum dans les mois qui suivront la première rencontre) auront pour objectif de leur rappeler notre présence et notre rôle sur le territoire. En complément, nous envisageons d'aller à la rencontre des habitants des logements sociaux dans leurs quartiers : autour d'actions-prétextes (après-midi jeux, apéro musical...), il s'agira de créer le lien afin d'évaluer la possibilité de mise en place d'actions collectives et l'envie des habitants de participer à la vie locale.

Concernant les publics « spécifiques », nous nous positionnerons de la manière suivante :

- Gens du voyage : au-delà de notre participation à la Semaine pour la culture des gens du voyage, nous tenterons des actions afin d'entrer en contact avec ce public et les amener à côtoyer, même de façon ponctuelle, d'autres habitants. Les gens du voyage pratiquent volontiers la pétanque ou la vannerie ; de telles activités pourront être l'occasion de rencontres avec des groupes déjà établis : boulistes aiffricains (idée d'organiser un tournoi avec l'association de pétanque locale) ; groupe vannerie de la MPT... Concernant les enfants du voyage, nous verrons si des besoins particuliers se font sentir, avec un principe de départ : ne pas mener d'actions uniquement pour ce public, mais faire en sorte de mixer les groupes sociaux.
- Résidents de la Maison relais : le directeur de la MPT participe déjà au comité technique qui a pour objectif, entre autres, de favoriser l'intégration des résidents dans la vie locale. Autour de cet objectif, la MPT peut jouer un double rôle : information auprès des résidents pour leur permettre de prendre connaissance de leur nouvel environnement ; organisation de temps de rencontre avec des usagers de la MPT, des représentants d'associations... afin de changer, s'il y a lieu, les regards posés sur ce public. Dans tous les cas, nous veillerons à ne pas stigmatiser ces personnes : si des rencontres ont lieu, elles se feront autour d'activités-supports mais ne mettront pas les résidents au centre de l'échange. Les Aiffricades pourront être une belle occasion d'implication des résidents dans la vie locale : au même titre que les résidents de l'ESAT (ex CAT), impliqués chaque année dans l'événement (réalisation d'un char et déambulation dans les rues d'Aiffres, participation à la soirée...), les résidents de la Maison relais trouveront peut être une place à prendre dans la manifestation. Dans tous les cas, des liens restent à développer avec l'hôte d'accueil et les travailleurs sociaux qui interviendront auprès de ce public.

### **Mise en œuvre sur la période 2013-2016**

⇒ Maintenir des liens avec les habitants qui participent à l'action « Accueil des nouveaux habitants » : demander leur contact ; les relancer en fonction de leurs centres d'intérêts ; mettre en avant l'idée « la MPT comme lieu de rencontres ». (Calendrier à compter de janvier 2013)

#### Nouvelles actions :

⇒ *Actions-prétextes dans les quartiers pour entrer en relation avec les habitants (l'activité comme prétexte à la rencontre ; l'activité comme temps privilégié pour échanger et passer des informations). Calendrier : 3 RDV par an en 2013 et 2014 (avril, juillet et septembre)*

⇒ *Rencontres avec les résidents de la Maison relais (objectif : favoriser leur intégration dans la commune). Calendrier : dès l'ouverture de la Maison relais.*

⇒ *Rencontrer les gens du voyage pour créer la relation (supports : pétanque, vannerie, conte, jeux...). Calendrier : à compter de janvier 2013.*

⇒ *Participer à l'organisation de la Semaine pour la culture des gens du voyage. (Calendrier : avril 2014)*

#### 4. Mieux communiquer : rendre plus visible et plus lisible notre projet

Après neuf ans d'activité, l'organisation d'événements à large diffusion (saison culturelle, Aiffricades, Fête de la musique...), la diffusion d'un journal (Le Mot pour tous)..., la MPT reste encore peu connue voire méconnue d'un certain nombre d'Aiffricains (l'enquête de « notoriété » menée en février-mars 2012 auprès de l'ensemble de la population – une vingtaine de retours – en est une belle illustration).

Afin de mieux faire connaître la MPT et son projet (faire savoir ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons), nous envisageons de mettre en place un plan de communication sur la période 2013-2014. La communication s'organisera sur deux niveaux :

1. Décliner le message que l'on souhaite passer via les différents vecteurs que nous utilisons : programme d'activités, articles de presse, affiches et tracts...
2. Aller à la rencontre des habitants sur leurs lieux de vie : quartiers, sortie des écoles...

Pour ce second point, en complément du travail réalisé par les salariés, nous tenterons de mettre en place un groupe d'habitants-passerelles chargés de diffuser l'information dans différents lieux de la commune. Pour constituer ce groupe, nous nous appuierons en premier lieu sur les personnes que nous connaissons déjà : administrateurs, bénévoles d'activités, usagers... L'entreprise n'est pas aisée ; aussi il s'agira de mobiliser et dynamiser autour de sujets que les personnes voudront bien et pourront porter auprès des autres : au départ, l'idée sera de diffuser des informations relativement simples ; chaque habitant-passerelle pourrait avoir, sur une période donnée, pour objectif d'entrer en relation avec un certain nombre de familles... Dans un deuxième temps, si l'initiative amène des résultats, nous ferons en sorte de la développer avec de nouveaux habitants.

##### Mise en œuvre sur la période 2013-2016

⇒ Redéfinir les objectifs de notre communication et les supports à développer. (Calendrier : de janvier à mars 2013)

⇒ Retravailler nos supports de communication. (Calendrier : d'avril à juin 2013)

##### Nouvelles actions :

⇒ Constituer un groupe d'habitants-passerelles (Calendrier : à compter de septembre 2013)

⇒ Rencontres avec les habitants en prenant appui sur des habitants-passerelles (Calendrier : à compter de janvier 2014)

## II. AU SEIN DE LA MPT

### 1. Entre les secteurs d'activités : la question de la transversalité

Au quotidien, les liens entre les secteurs ne sont pas toujours spontanés : la masse de travail enferme parfois chacun dans une sorte de mécanique ; travailler les liens nécessite du temps de concertation... Bien entendu, le mot d'ordre reste la transversalité, le décloisonnement, avec pour objectif de répondre au mieux aux besoins des familles. Nous imaginons la participation des familles comme une sorte de parcours au sein de la MPT : un enfant, entré par la porte de l'accompagnement à la scolarité, peut ensuite s'ouvrir à d'autres activités (stage culturel, spectacle...) ; un parent, en contact avec l'équipe du fait de la présence de son enfant, peut parfois devenir participant d'une activité (lutte contre l'illettrisme, activité de loisir...) ; et quand enfants et parents se retrouvent sur une même activité (atelier parents-enfants, animation familiale...), le projet famille prend tout son sens.

Bien que ce principe de transversalité repose essentiellement sur les postures de chacun, il doit être encouragé avec le rappel de quelques règles et intentions :

- Diffusion des informations : chaque professionnel doit être relais d'information auprès du public qu'il côtoie. Ceci implique que chacun soit au courant de ce qui se passe au sein de la MPT et du rôle qu'il peut jouer ; à chacun également de clarifier ce qu'il attend de l'autre. (Quelques



exemples de liens évidents : une animation famille peut intéresser les familles du multi accueil ; un adulte de la lutte contre l'illettrisme peut être intéressé par un spectacle de la saison...)

- Passerelles entre les secteurs : à nous d'innover en faisant se rencontrer les publics, même quand la rencontre ne semble pas évidente au départ. Faire que des personnes orientées par les travailleurs sociaux, avec parfois une difficulté à entrer en relation, rencontrent les participants d'un atelier ou assistent à un spectacle de la saison culturelle ; favoriser leur expression lors d'une assemblée générale... Solliciter les participants d'un atelier pour l'encadrement d'une activité à destination des enfants... La mixité sociale et l'inter générations sont érigés comme des principes forts ; à nous de les faire vivre au quotidien.

### **Mise en œuvre sur la période 2013-2016**

⇒ Echanges thématiques lors des réunions d'équipe pour développer la transversalité. (Calendrier : dès janvier 2013)

⇒ Lors des réunions d'équipe, réserver un temps pour la question de la communication : informations à faire circuler, attentes vis-à-vis des collègues, engagements de chacun. (Calendrier : dès septembre 2012)

## **2. Entre professionnels et bénévoles**

Chaque année, plus de 80 bénévoles s'impliquent dans la vie de la MPT, à différents niveaux (administration de l'association, encadrement d'activités, aide lors de manifestations...), et selon des rythmes différents (certains sont présents chaque semaine, d'autres plus occasionnellement...). Bien évidemment, le niveau d'information et de compréhension du projet varie d'un bénévole à l'autre.

Au sein de la MPT, les commissions jouent un rôle important puisqu'elles participent à la mise en œuvre du projet ; ouvertes, elles voient se côtoyer salariés, administrateurs, bénévoles d'activités, parents... Au regard du contexte actuel (recherche d'efficacité et d'efficience nous guident au quotidien), il apparaît important que chaque personne impliquée dans la vie du centre ait une bonne connaissance des enjeux et des objectifs du projet, ceci afin de favoriser les échanges et les prises de décisions. A cet effet, les professionnels et les administrateurs « les plus impliqués » auront pour rôle, lors des temps de travail, de rappeler le cadre d'intervention (projet, contexte local...) quand cela s'avèrera nécessaire. De même, nous travaillerons à la désignation de référents-bénévoles chargés d'établir des liens entre les commissions/groupes de travail et les instances statutaires (bureau et conseil d'administration).

### **Mise en œuvre sur la période 2013-2016**

⇒ Lors des temps de travail (bureau, CA, commissions...), rappeler systématiquement le sens du projet (intentions, objectifs, publics ciblés...). Calendrier : dès janvier 2013.

⇒ Commissions : formaliser leur rôle ; clarifier le rôle des professionnels et des bénévoles. (Calendrier : un temps de travail en bureau début 2013)

## **III. AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE**

### **1. La nécessaire coopération des acteurs**

Depuis sa création, la MPT s'efforce de travailler en relation avec les acteurs du territoire, dans un souci de partage d'informations et de recherche de solutions les mieux adaptées aux besoins des familles. Aujourd'hui, et notamment au regard de l'évolution de la population, le développement voire le renforcement des liens entre les acteurs nous apparaît comme une évidence. (Cf. point I. – paragraphe 2. *Prendre appui sur les partenaires.*)

## 2. Vers une coordination sociale

Comme cela a déjà été mentionné, la Ville d'Aiffres organisera d'ici fin 2012 des Assises des solidarités, avec pour objectif de « *tracer les grandes lignes des politiques sociales pour la période 2012-2020... ; de développer l'envie d'œuvrer collectivement avec et dans l'intérêt des habitants du territoire* » (extrait du document de travail de la Ville). La MPT s'engagera dans la démarche, avec l'intention de tendre vers une coordination sociale qui favoriserait les échanges interservices, et où chaque acteur mettra ses compétences au service des familles, dans une approche partagée.

### Mise en œuvre sur la période 2013-2016

⇒ Maintien des liens avec l'assistante sociale du CG79 (transmission d'informations, interpellations, orientations...) et développement de nouvelles collaborations (travailleurs sociaux de la CAF, ADMR autour de la question des personnes âgées, bailleurs sociaux en fonction des besoins...)

#### Nouvelle action :

⇒ *Participation aux Assises des solidarités et aux groupes de travail qui en découleront. Objectif : tendre vers une coordination sociale afin d'appréhender les besoins du territoire de façon concertée. (Calendrier : à compter d'octobre 2012)*

## 3. Famille : un enjeu partagé

A Aiffres, l'accompagnement des familles, et notamment celles qui rencontrent des difficultés, est à la croisée des missions de différents acteurs : travailleurs sociaux, CCAS, Maison Pour Tous (dans le cadre de son projet social et familial), mais également service enfance-jeunesse municipal (SEJ). Dans son projet éducatif enfance-jeunesse, revisité en 2012, la Ville mentionne son souci d'être « *vigilante aux besoins éducatifs et sociaux des familles.../... en lien avec d'autres acteurs locaux* » et de porter « *une attention particulière aux familles rencontrant des difficultés passagères ou durables* » ; elle finance également le projet Animation collective famille de la MPT, et, soucieuse que les familles du territoire trouvent des réponses à leurs besoins, s'est positionnée pour un agrandissement du multi accueil géré par la MPT.

Pourtant, malgré les intentions, les coopérations SEJ/MPT autour de cette question tardent à se mettre en place. Difficulté à partager les enjeux, méthodes de travail trop différentes..., beaucoup reste à construire. Dans tous les cas, cette situation est un frein au développement du projet famille de la MPT. Aussi, afin de clarifier les intentions, il nous reviendra de poser les bases de possibles coopérations, et d'inviter le SEJ à se positionner.

### Mise en œuvre sur la période 2013-2016

#### Nouvelle action :

⇒ *Définition d'un projet partenarial (avec la Ville) concernant l'accompagnement des familles : objectifs, modalités de mise en œuvre et d'évaluation. (Calendrier : dès janvier 2013)*

## 4. Contribuer à l'épanouissement des enfants et leur réussite scolaire

La charte nationale de l'accompagnement à la scolarité a été signée en 2001 par cinq ministres, dont ceux de l'Éducation nationale et de la Famille. Elle définit l'accompagnement comme étant « *l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir à l'école, appui qu'il ne trouve pas toujours dans son environnement familiale ou social* ». Dans l'accompagnement à la scolarité, il n'est pas question d'enseigner (cette mission requiert des compétences et revient de fait aux enseignants), mais d'aider l'enfant à se construire un savoir-faire et à maîtriser les outils qui lui permettront de mieux réussir en tant qu'élève. On l'aidera notamment à faire ses devoirs : organiser son travail, lire correctement les consignes, apprendre ses leçons en fonction des

circonstances dans lesquelles elles seront récitées, trouver les informations nécessaires à la résolution de l'exercice...

Depuis deux ans, les enseignants pointent une légère augmentation du nombre d'enfants en difficultés. A la rentrée de septembre 2011, nous avons été largement sollicités par les parents pour un accompagnement de leurs enfants. Face à cette évolution, nous avons fait le choix, à compter de septembre 2012, de donner priorité aux enfants en difficultés, notamment à ceux qui seront orientés par les enseignants. A cette fin, nous mettrons en place une procédure afin de répondre aux besoins repérés, et nous interpellons les enseignants afin qu'un minimum d'échange ait lieu entre les enseignants concernés et les bénévoles accompagnateurs de la MPT : dans un souci de continuité de l'acte éducatif, il s'agira, à minima, de pointer les éléments qui nécessitent d'être revisités après la classe.

En complément de cette aide aux devoirs, et conformément aux principes mentionnés dans la charte nationale, la MPT continuera à proposer des activités qui s'éloignent au premier abord du champ purement scolaire (activités manuelles, culturelles...), mais dont l'enjeu est d'offrir aux enfants l'occasion de développer de nouvelles connaissances et d'expérimenter de nouvelles situations qu'ils pourront mobiliser dans le champ scolaire. Le volet culturel de la MPT permet de renforcer la démarche : chaque année, nous proposons aux enseignants des spectacles jeune public et des ateliers de découverte. A l'avenir, dans un souci de cohérence entre activités scolaires et actions d'accompagnement, nous ferons en sorte de construire ces projets en lien avec les enseignants.

#### **Mise en œuvre sur la période 2013-2016**

⇒ Redéfinition du projet d'accompagnement à la scolarité avec les enseignants. (Calendrier : réflexion début 2013 pour une mise en application dès septembre 2013)

⇒ Elaboration, avec les enseignants, d'un projet culturel à destination des scolaires. (Calendrier : réflexion à mener de janvier à mars 2013 ; mise en place d'actions à compter d'octobre 2013)

## AXE II

### DEVELOPPER LES SOLIDARITES

Dans un contexte économique et social difficile (augmentation des situations de précarité), le développement des solidarités favorise un « mieux-vivre » au quotidien (les solidarités sont un soutien et un réconfort pour ceux qui rencontrent des difficultés), et participe à la mise en œuvre du « mieux-vivre ensemble » (elles traduisent la force du lien social).

La solidarité telle que nous l'envisageons à la MPT, consiste à mettre en relation des personnes ou familles, et à les encourager à développer des échanges et de l'entraide, sur un principe de gratuité et si possible de réciprocité. Dans cette optique, la réussite de l'axe I du projet (développer/renforcer les liens) contribuera fortement à la réussite de l'axe II : créer des liens avec les habitants, les mettre en relation, leur faire réaliser l'intérêt des solidarités, prendre appui sur les partenaires et les associer à la démarche..., tels sont les ingrédients nécessaires à la réussite de la « recette solidarités ».

#### I. ACCOMPAGNER LES PERSONNES FRAGILISEES

##### 1. Repérer les personnes

Au cours de l'année écoulée, deux thèmes d'interventions ont été repérés :

- Formalités administratives : repérage par l'assistante sociale du Conseil général de personnes rencontrant des difficultés avec les démarches administratives (problème de compréhension des documents, difficultés pour remplir les formulaires, faible connaissance des institutions et des possibilités d'aide qu'elles peuvent offrir).
- Départs en vacances : l'enquête menée par deux assistantes sociales stagiaires auprès de 26 familles aïffricaines, rencontrées ou suivies par les travailleurs sociaux, a mis en évidence les difficultés de ces familles pour partir en vacances, même quelques jours dans l'année (sur 26 familles, plus de la moitié ne partent jamais en vacances, notamment pour des raisons économiques). Même si partir n'est pas une obligation, il n'est pas équitable que les vacances soient un luxe interdit aux plus pauvres et aux plus fragiles, d'autant plus que divers dispositifs d'aide aux départs sont mobilisables.

##### 2. Accompagner et développer l'autonomie

Nous envisageons plusieurs types d'interventions :

- Soutien aux personnes qui rencontrent des difficultés avec les formalités administratives usuelles : dans un premier temps, cette aide concernera uniquement les personnes orientées par l'assistante sociale ainsi que les personnes que nous connaissons déjà. Pour ces dernières, le repérage pourra être fait par les différents salariés du centre ainsi que par les bénévoles qui seront informés de la démarche. Pour y répondre, nous positionnerons la référente famille au cœur du dispositif, avec pour objectif de constituer un groupe de bénévoles qui viendraient en appui. (Au cours de l'élaboration du projet, plusieurs bénévoles de la MPT ont manifesté leur intérêt pour cette question.)
- Proposition de temps d'information collectifs sur le thème « Les dispositifs d'aide aux familles » : sollicitation d'intervenants en fonction des besoins (travailleurs sociaux de la CAF...).
- Accompagnement des personnes et familles qui ne partent pas en vacances, faute de moyens ou parce qu'elles ne savent pas comment s'organiser avec un faible budget : information collective ; ateliers d'aide au départ (choisir une destination, chercher des informations pour organiser son séjour, établir un budget...)... Les échanges seront l'occasion d'aborder de manière positive les questions de budget, d'éducation, de santé. L'action sera pilotée par la référente famille de la

MPT qui veillera, au cours de la démarche, à valoriser les connaissances et savoir-faire des personnes.

### **Mise en œuvre sur la période 2013-2016**

#### Nouvelles actions :

⇒ *Informations sur le thème des vacances (Voyager à petit prix, s'organiser en conséquence, connaître et mobiliser des aides financières...). Calendrier : à compter de janvier 2013 pour favoriser les départs dès l'été 2013, en individuel ou en groupe.*

⇒ *Accueil des personnes qui ont besoin d'aide pour des formalités administratives (comprendre ce qui est demandé, remplir les papiers... ; orientation par l'assistante sociale du CG79 voire l'ADMR). Calendrier : à compter de septembre 2013.*

## **II. PERMETTRE AUX GENERATIONS DE SE RENCONTRER**

### **1. Rappel**

« *Le Centre Social offre aux familles, aux enfants et aux jeunes un lieu d'accueil, de rencontre et d'information, ainsi que des activités... /... Ouvert à toutes les générations, il doit favoriser les rencontres, les échanges et les actions de solidarité, permettant ainsi d'entretenir et de renforcer les liens entre générations.* » (Extrait de la circulaire CNAF n°56 du 31/10/95 relative aux missions des centres sociaux)

Depuis 2003, la MPT développe son projet autour de l'idée du « mieux-vivre ensemble », dans un objectif de consolidation/développement des liens sociaux et familiaux ; quelle que soit la porte d'entrée (mode de garde pour un petit, accompagnement à la scolarité, parent qui participe à un temps d'échange...), nous faisons en sorte de situer les personnes dans un cadre plus large : la famille.

### **2. Une attention particulière pour les seniors et les personnes âgées**

Au cours du travail de préparation du projet, la question des personnes âgées a été soulevée à plusieurs reprises. Plusieurs pistes de travail ont été évoquées : actions de prévention, maintien des personnes dans la vie locale, rencontres entre générations avec idée de transmission...

Autre public : les seniors et notamment les nouveaux retraités. Certaines personnes vivent difficilement la transition du passage à la retraite : perte de statut, perte de contacts, nécessité de trouver de nouvelles raisons d'exister... Avec ces personnes apparaît un double enjeu :

1. Les aider à mieux vivre cette période de transition.
2. Les amener à s'impliquer dans la vie locale : parce qu'ils ont du temps et souvent envie d'être utiles socialement, les nouveaux retraités représentent un vivier de bénévoles.

Garder des liens avec les autres, partager et s'impliquer (autour d'activités ou de sorties, dans le cadre de rencontres avec des enfants, dans un esprit de partage de connaissances...), participent au bien-être psychologique ainsi qu'au maintien d'une bonne forme physique (déplacements, mise en mouvement...). Aussi nous porterons une attention particulière à ces publics, non pas dans une démarche de « service à la personne », mais dans une optique d'échange, de développement des liens intergénérationnels et d'implication dans la vie locale.

En termes de mise en œuvre, nous procéderons comme suit :

- Mise en place d'actions-supports pour mobiliser les personnes : rendez-vous convivial, pique-nique, sortie... Nous aurons pour objectif de créer la relation avec ces nouveaux publics, de gagner la confiance des personnes afin de les amener dans une dynamique d'échange, de

partage et d'implication. (Notre souci : éviter que les personnes se positionnent uniquement comme des bénéficiaires.)

- Pour les nouveaux retraités : proposition d'un rendez-vous mensuel afin de favoriser le partage entre pairs sur cette période de la vie. Nous provoquerons également des échanges avec des bénévoles qui interviennent à la MPT : autour de témoignages, il s'agira de susciter la curiosité et l'envie de s'impliquer dans la vie locale. Nous veillerons à faire de ces rendez-vous des temps-ressources où chacun pourra créer de nouveaux liens et exprimer ses envies ; nous encouragerons et accompagnerons les initiatives qui pourront faire l'objet d'actions collectives.

Dès le départ, dans un souci de développement des relations et solidarités intergénérationnelles, nous provoquerons des rencontres avec d'autres groupes d'âges. Plusieurs pistes sont à approfondir :

- Organiser des rencontres enfants/personnes âgées au cours desquelles pourrait être évoquée la question du vieillissement ; faire que chacun s'exprime et donne son avis sur la manière dont notre société prend en compte le vieillissement et la dépendance ; travailler avec les enfants pour inventer des actions d'accompagnement des personnes vieillissantes...
- Permettre aux personnes qui le désirent de s'impliquer dans différents groupes de la MPT : valoriser les connaissances et savoir-faire des uns et des autres, les encourager à les partager...
- Constituer un réseau de bénévoles pour maintenir le lien avec les personnes vieillissantes : se déplacer à leur domicile pour discuter, lire le journal... ; aller les chercher pour les accompagner à un groupe d'activité ou à une sortie...

### **Mise en œuvre sur la période 2013-2016**

⇒ Dans le cadre des différents groupes de travail (PET, Assises des solidarités...), interpellier les acteurs du territoire quant à la question des liens intergénérationnels (Est-ce un enjeu partagé ? Quels objectifs peut-on se donner ?...). Calendrier : dès septembre 2012 dans le cadre des Assises des solidarités.

#### Nouvelle action :

⇒ *Actions-supports pour entrer en contact avec les seniors et les personnes âgées. (Calendrier : à compter de septembre 2013)*

### **III. ENCOURAGER LA TRANSMISSION ET LES ECHANGES DE SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE**

La transmission et les échanges de connaissances et/ou « talents » font partie du quotidien de la MPT. Quelle que soit l'activité proposée, nous faisons toujours en sorte de trouver des ressources auprès du public et des bénévoles. Quelques exemples :

- Auprès des enfants : préparation d'un repas turc par une mère de famille turque lors d'un stage sur le thème « la cuisine méditerranéenne » ; lors du même stage, contes portugais avec une maman d'origine portugaise. Fabrication de nichoirs à oiseaux avec un ancien de la commune...
- Entre adultes : chaque jeudi après-midi, près de 30 femmes, intéressées par les loisirs créatifs (mosaïque, aquarelle, peinture sur métal...), se retrouvent à la MPT pour pratiquer et échanger leurs connaissances.
- Pour les familles : organisation d'un jeu de piste « A la découverte de la commune » par une dizaine de bénévoles de la MPT souhaitant faire bénéficier les autres habitants de leurs connaissances.
- ...

Aussi, puisque les habitants ont des connaissances, savoir-faire, talents... qu'ils accepteraient pour certains de partager, il nous appartient d'organiser et de concrétiser ce partage.

## 1. Communiquer et identifier les personnes-ressources

A compter de 2013, nous communiquerons autour de deux idées : « La MPT comme maison des initiatives » et « La MPT au service des solidarités ». Notre objectif sera d'affirmer le rôle social de la MPT, la place que nous donnons aux habitants et notre souci de développer les solidarités entre habitants.

Nous communiquerons à plusieurs niveaux :

- Via la presse locale, le journal de la MPT, des affiches...
- En direct avec les usagers, les familles, les habitants : quelques minutes au début d'une activité, lors de manifestations... ; les bénévoles de la MPT seront encouragés à diffuser le message.
- Via les acteurs du territoire : assistante sociale du Conseil général, CCAS, ADMR...

Dans le cadre de cette action, nous nous rapprocherons de l'ADMR dont l'un des objectifs, inscrit dans le projet politique de l'association, est de « *faciliter l'intégration des personnes aidées et leur participation à la vie sociale et relationnelle* ». En référence à cet objectif, nous irons à la rencontre des représentants de l'ADMR pour envisager d'éventuelles collaborations.

Au-delà des mots et des slogans, et afin de rendre notre intention lisible par le plus grand nombre, notre communication prendra appui sur des réalisations : dès septembre 2013, nous organiserons des temps d'échanges autour de différents thèmes, en valorisant ces rencontres dans la presse locale (l'objectif sera de montrer ce qui se fait pour susciter la curiosité et donner envie). Dès les premières rencontres, nous ferons en sorte de repérer des personnes-ressources afin de multiplier les rendez-vous.

## 2. Provoquer les rencontres et valoriser les personnes

Dès le lancement de l'action, nous établirons un calendrier de rencontres en prenant appui sur des personnes que nous connaissons, et autour de thèmes susceptibles de toucher un large public : le jardinage (avec la possibilité d'aller visiter des potagers d'habitants), la prise de photos, l'histoire locale...

Les temps d'échanges pourront être l'occasion de rencontres entre personnes d'horizons différents. Afin que la mixité sociale ne soit pas un frein, les premiers rendez-vous se feront en présence d'un salarié voire d'un bénévole sensibilisé à l'animation de groupe ; au-delà du thème, nous veillerons à créer un climat de respect et de bienveillance propice aux échanges. Nous aviserons ensuite de la forme à donner aux rencontres.

Pour des personnes fragilisées par la vie, et vivant parfois des situations d'isolement, ces rencontres pourront être l'occasion de donner une autre image d'elles-mêmes. Aussi nous valoriserons leur participation, et nous les accompagnerons, si cela s'avère nécessaire, afin qu'elles participent durablement à la vie locale.

### Mise en œuvre sur la période 2013-2016

⇒ Communiquer autour de deux idées : « La MPT comme maison des initiatives » et « La MPT au service des solidarités ». (Calendrier : à compter de septembre 2013)

⇒ Développer des liens avec l'ADMR pour le repérage et l'orientation de personnes en fonction des besoins. (Calendrier : à compter de septembre 2013)

#### Nouvelles actions :

⇒ *Repérer les personnes-ressources (personnes souhaitant offrir du temps, personnes souhaitant valoriser des connaissances ou des savoir-faire), en prenant appui sur les proches de la MPT (bénévoles, usagers, travailleurs sociaux...). Calendrier : à compter de septembre 2013.*

⇒ *Mettre en place des temps d'échange entre habitants (l'action est un bon vecteur de communication : « Ca se passe à la MPT ! »), et valoriser ces initiatives. (Calendrier : à compter de septembre 2013)*

### 3. Une action autour du jardin ?

En 2009/2010, la Ville d'Aiffres a proposé des parcelles aux habitants souhaitant cultiver un jardin potager. En parallèle, les élus municipaux ont interpellé la MPT pour la mise en place d'une action collective avec les habitants jardiniers. Malgré l'intérêt porté au projet, nous n'y avons pas donné suite faute de moyens humains.

En 2012, la Ville met des nouvelles parcelles à disposition des habitants, et renouvelle sa proposition à la MPT. Cette initiative pourrait s'inscrire dans le projet social et familial de la MPT ; aussi, d'ici le printemps 2013, nous porterons une attention particulière à cette proposition :

- Pour évaluer l'intérêt à nous engager dans la démarche : intérêt social, intérêt éducatif ; enjeux partagés Ville/MPT...
- Pour déterminer la forme à donner à notre engagement : gestion d'un jardin collectif (« recrutement » des jardiniers, suivi, proposition d'actions collectives...) ou simple mobilisation de jardiniers pour la mise en œuvre d'actions collectives.
- Pour évaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un tel projet. (Une telle action ne pourra pas être développée sans moyens humains supplémentaires.)

Sans engagement à ce jour, nous imaginons d'ores et déjà plusieurs types d'interventions :

1. Si nous retenons l'idée d'un jardin collectif, nous pourrions le présenter comme un lieu exploitable par différentes personnes avec un objectif de partage : dès le début du projet, nous évoquerons l'idée d'atelier cuisine (une partie de la production servirait pour la préparation de repas ; les jardiniers intéressés et les membres de leurs familles pourraient participer à l'atelier ; ...) ainsi que la possibilité de mener des actions de sensibilisation auprès des enfants (accueil au jardin, découverte des fruits et légumes, techniques de jardinage...).
2. Si nous ne gérons pas de parcelle, nous devons trouver des sources de motivation pour amener les jardiniers vers des actions collectives : temps d'échanges autour du jardinage ? Atelier cuisine préalable à un repas partagé ? Transmission de connaissances aux plus jeunes ?...

#### **Mise en œuvre sur la période 2013-2016**

⇒ Réflexion à propos du projet de jardin. (Calendrier : de janvier à mars 2013)

Nouvelle action :

⇒ Démarrage du projet au printemps 2013 (hypothétique).



## CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS SUR LA PERIODE 2013-2016

### Axe I : développer/renforcer les liens

2013	2014	2015	2016
▶ Travail autour de la fonction d'accueil (fin en juin 2013)			
▶ Assises des solidarités... (à compter d'octobre 2012)			
▶ Informer et échanger avec les usagers (projet MPT, vie du centre...)			
▶ Rencontres avec les parents (à la sortie des écoles)			
▶ Mini-enquêtes auprès des familles			
▶ Maintien des liens avec les nouveaux habitants (suite au 1 <sup>er</sup> accueil)			
▶ Actions-prétextes dans les quartiers			
▶ Actions à destination des habitants de la Maison relais (accueil, info, rencontres...)			
▶ Rencontrer les gens du voyage			
▶ Semaine pour la culture des gens du voyage (avril 2014)			
▶ Chantier communication (fin en juin 2013)			
▶ Constitution d'un groupe d'habitants-passerelles (à compter de sept. 2013)			
▶ Rencontres avec les habitants en prenant appui sur les habitants-passerelles (à compter de janv. 2014)			
▶ Réunions d'équipe : développer la transversalité			
▶ Bureaux, CA, commissions... : rappeler le projet			
▶ Formalisation du rôle des commissions			
▶ Collaborations avec les trav. sociaux CAF, l'ADMR, les bailleurs sociaux...			
▶ PET : projet « accompagnement des familles »			
▶ Accompagnement à la scolarité : réflexion avec les enseignants			
▶ Accompagnement à la scolarité : mise en œuvre du « nouveau » projet			
▶ Projets culturels pour les scolaires : réflexion avec les enseignants (fin en mars 2013)			
▶ Projets culturels pour les scolaires : mise en œuvre des premières actions			

## Axe II : développer les solidarités

2013	2014	2015	2016
▶ Informations sur le thème des vacances			
▶ Accueil des personnes qui ont besoin d'aide pour des formalités administratives			
▶ Réflexion autour du thème des liens intergénérationnels			
▶ Actions-soutiens pour entrer en contact avec les seniors et les personnes âgées			
▶ Projet « échanges de savoirs... » : communication			
▶ Projet « échanges de savoirs... » : repérage des personnes-ressources			
▶ Projet « échanges de savoirs... » : échanges entre habitants			
▶ Projet « jardin » : réflexion (fin en mars 2013)			
▶ Projet « jardin » : démarrage (avril 2013)			